



Essai variétal Blé bio 2025

Les objectifs de l'essai

- ✓ Suivre l'offre variétale dans la liste du FiBL et tester quelques autres variétés en bio
- ✓ Observer et décrire les variétés avec les critères de la liste variétale mais aussi avec de nouveaux indicateurs pratiques
- ✓ Suivre les variétés au cours du temps pour produire des références (utilisées pour l'élaboration de la liste)

... pour vous permettre d'optimiser le choix variétal sur votre exploitation

Lieu d'essai : Goumoëns

Dispositif : Essai en bandes sans répétition

Précédent : Tournesol

Travail du sol :

déchaumage (8.11.2024) +

labour (9.11.2024) +

herse rotative (10.11.2024)

Semis : 11.11.2024 (semis combiné)

Conditions climatiques :

Fertilisation : Bio Enne 12.0.0 : 533kg/ha (64 UN)

(22.02.2025) + Digestat liquide : 21 m3/ha (86N/ha)

(18 et 19.03.2025) + Hasorgan Profi (1.78l/ha) +

Nutribio N (44g/ha) (11.04.2025)

Désherbage mécanique : 3 passages le 7.03, 28.03 et 10.04.2025

Suivis : peuplement, stade, maladie, rendement et protéine



Variétés testées

Classe / présence sur la liste variétale	Variété
	Axen
Top – variété sur la liste variétale	Diavel
Top – variété sur la liste variétale	Pizza
Top – variété sur la liste variétale	Prim
Top – variété sur la liste variétale	Montalbano
Top – variété sur la liste variétale	Rosatsch
Top – variété sur la liste variétale	Piznair
Variété en test	Caminada
Variété candidate pour la liste variétale	Arpitetta
Variété candidate pour la liste variétale	Selvi
Top – variété sur la liste variétale	Wital
Variété candidate pour la liste variétale	Cian
Top – variété sur la liste variétale	Wiwa
Classe II - variété sur la liste variétale	Spontan
Classe II - variété sur la liste variétale récolte 2025 mais pas 2026	Ludwig



1. Synthèse des résultats

Les résultats principaux de l’essai sont résumés dans le tableau suivant. Tous les résultats sont détaillés dans la suite du rapport.

Tableau 1 : Résultats de l'essai

Classe	Variété	PS (g)	Teneur en protéines (%)	Humidité (%)	Rendement net (dt/ha) extrapolé à 14.5% hum.
	Axen	78.2	11.9	13.9	57.16
Top	Diavel	78.9	12	14.6	44.61
Top	Pizza	81.6	12.8	14.6	51.77
Top	Prim	81.6	14.2	13.8	57.04
Top	Montalbano	76.7	12.2	13.6	62.7
Top	Rosatsch	79.4	13.5	13.8	54.86
Top	Piznair	77.2	12.8	14.1	60.9
	Caminada	76.8	13.6	14	58.1
Top	Arpitetta	78.1	12.9	14.2	57.64
Top	Selvi	79.3	14.3	14.4	50.19
Top	Wital	79.4	14.1	14.4	56.7
Top	Cian	79.1	13.7	14.8	48.98
Top	Wiwa	80.3	14.1	14.3	59.77
Classe II	Spontan	74.6	9.5	14.2	53.64
Classe II	Ludwig	76	10.4	14.4	58.70

Remarques sur l’essai/l’année :

- Les fenêtres météo ont permis des désherbages mécaniques efficaces. La parcelle a pu être maintenue propre.
- Peu de pression maladie foliaires ou des pieds. Seule la septoriose a été observée (sur toute les variétés).
- De l’ergot a été observé cette année dans une seule variété (Cian) mais la présence de la maladie sur la variété ne constitue pas nécessairement un signe de plus forte sensibilité de la variété face au champignon.

2. Peuplement de sortie d’hiver

Le nombre de pieds/m² a été relevé en sortie d’hiver. Celui-ci est particulièrement variable d’une variété à l’autre et la cause semble être plus technique que variétale ou climatique. En effet, le froid de l’hiver 2024/2025 ne semble pas expliquer une telle variabilité puisque les températures hivernales étaient semblables à la moyenne de celles des 20 dernières années à Goumoëns. La parcelle n’a pas non plus été



marquée par des zones de mouille. Enfin, la pression adventice était relativement maîtrisée avec les passages successifs de herse au printemps qui se sont déroulés dans de bonnes conditions. Il est néanmoins probable que les différences de peuplement en sortie d'hiver soient dus à des dégâts effectués lors du désherbage mécanique (herse étrille trop agressive pour certaines variétés plus tardives et plus chétives au moment du désherbage) ou du passage du tuyau lors de l'épandage au pendillard. Le suivi du peuplement n'est donc pas présenté.

3. Rendements

La récolte 2025 s'est tenue le 10.08.2025. Les rendements moyens des blés panifiables de l'essai s'élèvent à 55.4dt/ha. Les rendements sont élevés et reflètent ceux obtenus dans la région. Ils témoignent d'une année où le semis et les désherbages se sont déroulés dans de bonnes conditions. La pression des maladies et des adventices ont été largement acceptables en 2025.

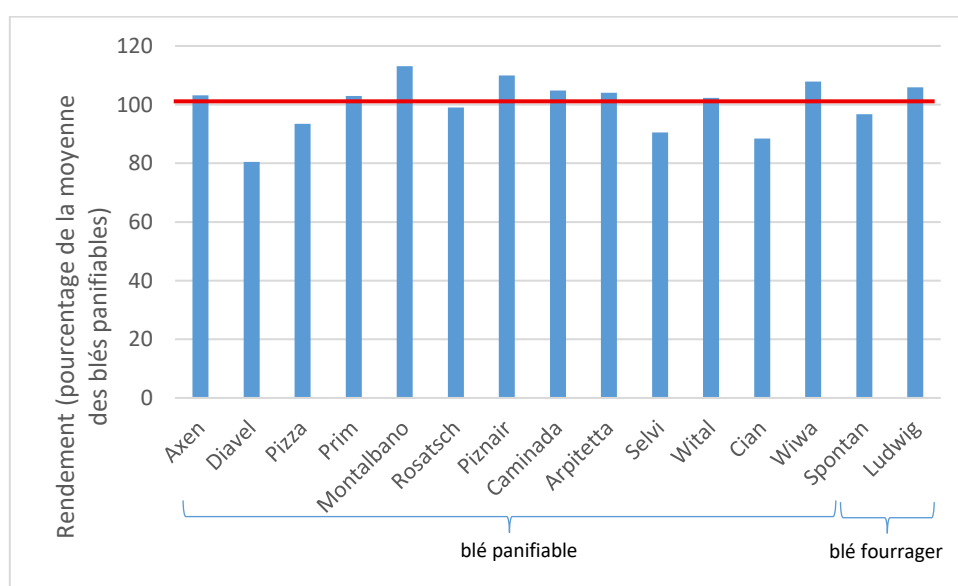


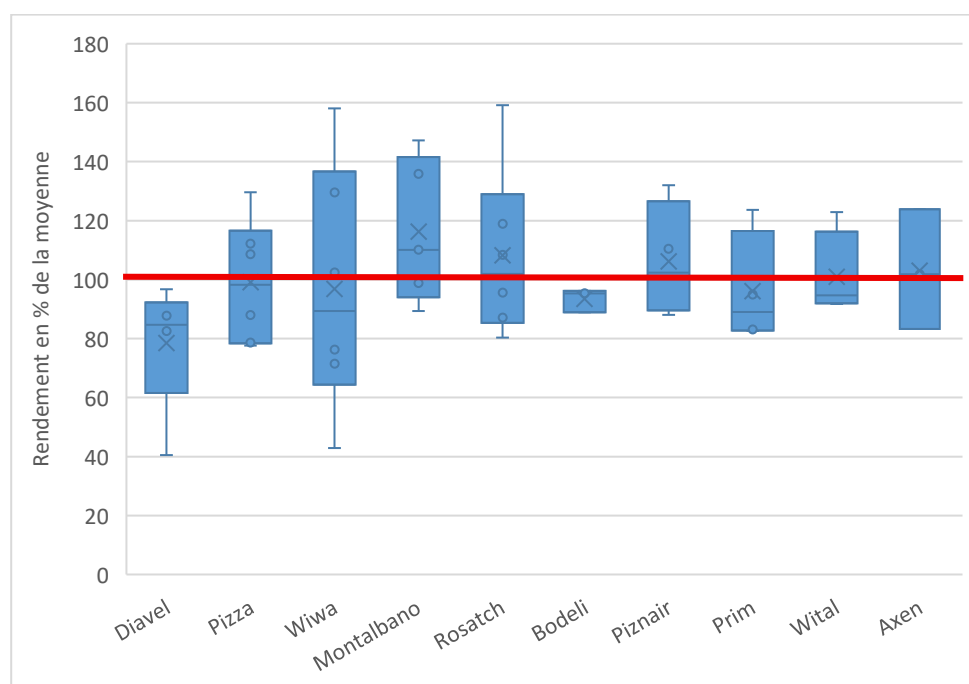
Figure 1 : Rendements (pourcentage de la moyenne des blés panifiables)

Le graphique affiche les rendements relatifs de toutes les variétés. Plusieurs variétés présentent des rendements supérieurs à la moyenne : montalbano, prim, piznair, rosatsch, caminada, arpilletta, wital et wiwa. Diavel, quant à elle présente le plus faible rendement. C'est en effet une variété de printemps (qui peut aussi être semée à la fin de l'hiver) et qui n'a pas pu montrer son potentiel de rendement dans le cas d'un semis mi-novembre adéquate pour des variétés d'automne. L'année dernière, l'essai ayant été semé beaucoup plus tardivement (le 31 janvier 2024), diavel était la variété qui présentait avec montalbano le plus fort rendement.

Les rendements des différentes variétés suivent la même tendance que les résultats des années précédentes. Le nombre de répétition dépend de chaque variété et du nombre d'année où la variété a été évalué. Seule l'année 2024 n'est pas prise en compte, le semis ayant eu lieu très tardivement (31.01.2024) pour des raisons climatiques, les résultats n'étaient pas représentatifs de la réalité.



Tableau 2 : Nombre de répétitions par variété



Variété	Nombre d'année d'étude
Axen	3
Bodeli	3
Diavel	5
Montalbano	5
Piznair	4
Pizza	6
Prim	4
Rosatch	6
Wital	4
Wiwa	6

Figure 2 : Rendements relatifs des différentes variétés au cours des dernières années

4. Protéine

A partir de la récolte 2025, la teneur en dessous de laquelle le blé est déclassé en blé fourrager passe de 10.5 à 11%. Cette mise à jour des exigences en matière de protéines témoigne d'une volonté de la part de la filière biologique de favoriser les lots ayant des teneurs en protéines plus élevées. Les autres modifications liées à la protéine sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Système de paiement à la protéine à partir de 2025

(Bio Suisse. "Blé bio : Le paiement à la protéine a été révisé." Communiqué de presse, 24 mars 2025. Bio Suisse.)

Système de paiement à la protéine à partir de 2025	
Teneur en protéines	Déduction / suppléments
<11 %	Déclassement en blé fourrager
11-11.5 %	-50 ct./0.1 %
11.6-12.4 %	-35 ct./0.1 %
12.5-12.9 %	Neutre
13.0-14.6 %	+35 ct/0.1 %
>14.6 %	Forfaitaire 5.95 Fr

Le taux de protéines dépend de la variété mais aussi des conditions de la parcelle. En effet, dans le cas de parcelles superficielles ayant peu reliquats azotés et avec une variété à fort rendement, il est possible que le taux de protéine soit faible.

Les taux de protéines et les rendements des différentes variétés testées pendant plusieurs années sont présentés dans la figure ci-dessous. Le nombre de répétitions selon les variétés est présenté dans le tableau 1.

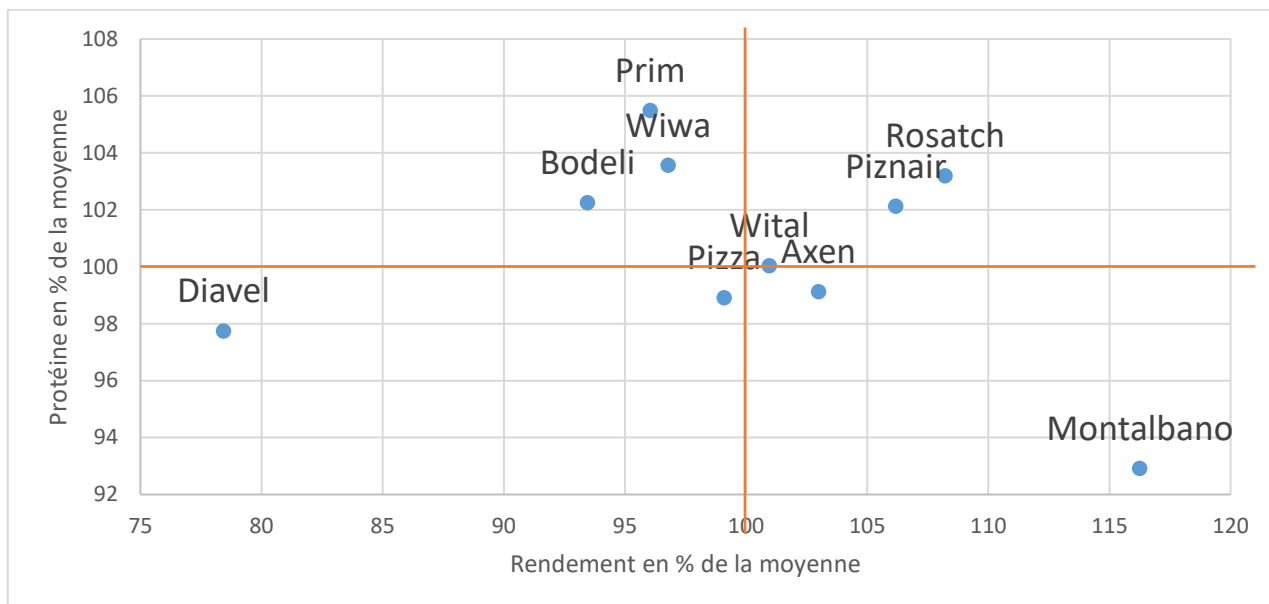


Figure 3 : Rendements et protéines obtenus pour les variétés dans les essais des années précédentes

La figure illustre assez clairement les caractéristiques des variétés et permettent de choisir laquelle choisir en fonction de l'objectif formulé.

Objectif :

- Variétés avec rendement : Montalbano
- Variétés de compromis rendement/protéines : Piznair, Rosatch et Wital
- Variétés avec protéines : Bodeli, Prim, Wiwa, et Pizza

5. Produit de la récolte

Comparons le produit de la récolte de toutes les variétés TOP de la liste variétale 2025 présentées dans ce rapport. Le prix de la récolte est calculé sur la base du prix de référence des variétés TOP de la récolte 2025 et prend en compte les nouvelles grilles tarifaires liées à la protéine et au poids à l'hectolitre.



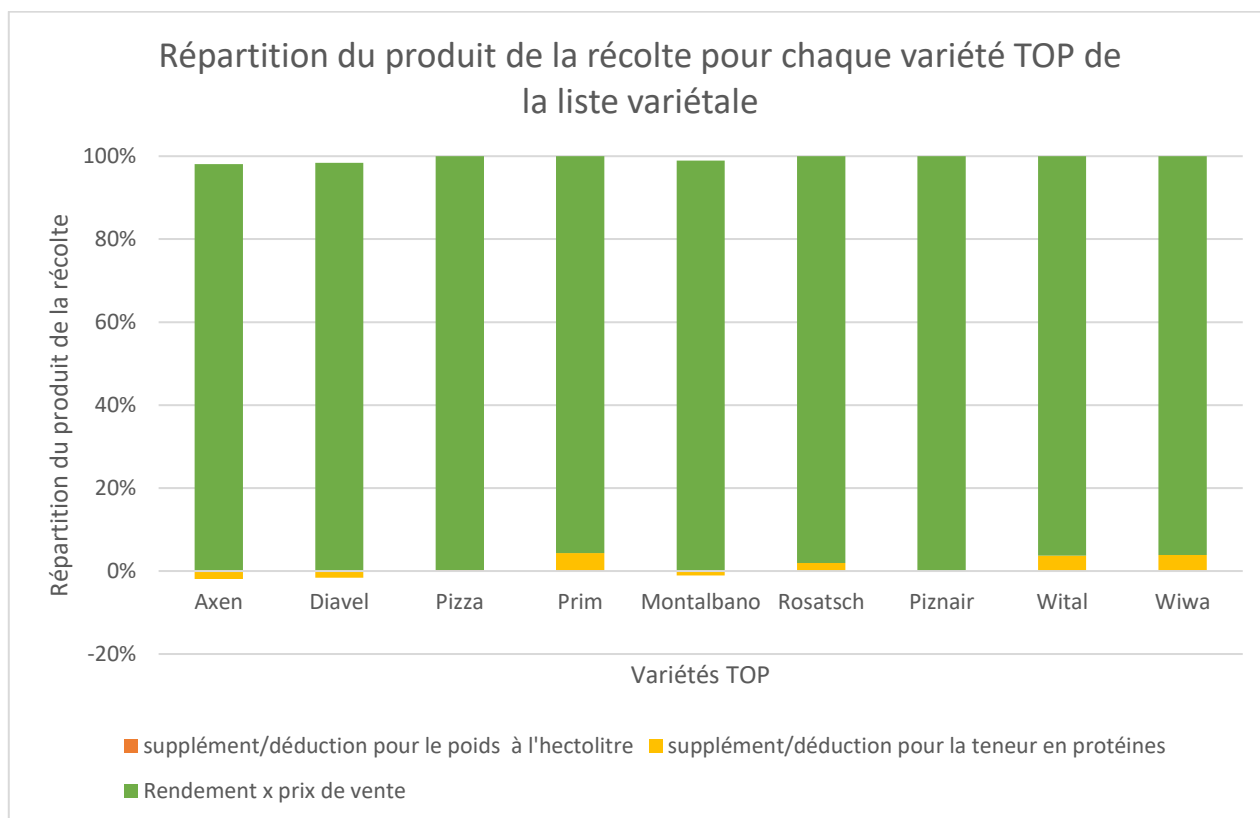


Figure 4 : Répartition du produit de la récolte pour chaque variété TOP de la liste variétale

D'après la Figure 4, le prix est largement influencé par le rendement effectué et dépend finalement assez peu de la teneur en protéines (de -2% à 4% dans l'essai de cette année).

Bien que la teneur en protéines, lorsqu'elle est supérieure à 11% n'impacte peu le rendement, il faut à tout prix éviter de passer sous ce seuil, ce qui engendrerait un déclassement du blé TOP en blé fourrager. Le prix de référence passerait donc de 108 Fr./dt en 2025 à 89 Fr./dt ; un déclassement qui impacterait donc largement le produit de la récolte.

Remarque : Sur les essais variétaux blé bio conduits par Proconseil depuis 2019 et sur les variétés testées cette année (soit 49 modalités), seule une variété a affiché un taux de protéine inférieur à 11%.

Nos recommandations

Avec la nouvelle grille de conditions de prise en charge des céréales bio, il faut veiller à ne pas passer sous la barre des 11% de protéines. Dans le cas de parcelles superficielles ayant peu de reliquats azotés, il est conseillé de se tourner vers des variétés axées protéines (Bodeli, Prim, Wiwa, et Pizza).

Si l'objectif est de privilégier le rendement, Montalbano est une variété que nous recommandons.

Si l'objectif est de trouver un compromis entre le rendement et le taux de protéines, il faut plutôt choisir les variétés Piznair, Rosatch ou Wital.

Pour la réalisation de cet essai, les conseillers Proconseil remercient chaleureusement :

- L'agriculteur, Bernard Bezençon, pour son implication dans l'essai ;
- Le FiBL pour l'approvisionnement en semences.

